

INVESTIR LES LISIÈRES AGRO-NATURELLES¹ DES CAMPAGNES URBAINES DE TOURS COMME SOURCE DE BIENS COMMUNS ET DE SINGULARITÉS PAYSAGÈRES PAR LE BIAIS DU TERROIR À MONTS ET ESVRES-SUR-INDRE.

Touraine, campagnes urbaines, bien commun, pavillonnaire, terroir, habitabilité

Rêve pavillonnaire, crise socio-territoriale et environnementale

Les crises successives des «gilets jaunes»² et de la pandémie de «coronavirus» (ayant pour toile de fond la crise environnementale) furent les miroirs grossissants d'un modèle territorial obsolète qu'il est urgent de remplacer. Au coeur de ce modèle, le lotissement pavillonnaire est, avec la voiture, le symbole de processus de *déterritorialisation*³ des modes d'habiter et de vivre, de perte de sens, d'identité, d'harmonie territoriale.

Le terroir face à la banalisation des paysages

Plus que des enjeux strictement quantitatifs en terme de surface de terre «compromises», la problématique de l'étalement urbain que pose en partie le lotissement pavillonnaire (l'habitat n'est pas la seule cause d'artificialisation des terres agricoles) se pose avant tout d'un point de vue qualitatif à plus d'un titre. En effet, ce mode de production industrialisé de logements individuels privilégie trop souvent la rentabilité et les prix bas au détriment de la qualité architecturale, des espaces communs et de l'*habitabilité* générale de ces espaces de vie, qu'il convient de considérer non seulement à l'échelle du lotissement mais également à une échelle de territoire, celle par exemple du terroir de la vallée de l'Indre. Car, derrière l'enjeu de la *banalisation architecturale et paysagère*, c'est tout une identité territoriale qui est ignorée, conduisant alors à une rupture entre certains habitants de ces lotissements et leur cadre de vie ainsi que tout ce qui en est lié : l'agriculture, les services et commerces de proximités, le milieu ambiant et la vie qu'il abrite, les savoirs locaux. Or face aux défis d'adaptation qui s'annoncent, il est crucial d'opérer un réel retour au territoire des campagnes urbaines tourangelles afin de construire ensemble les futures conditions de leur habitabilité.

Le concept de bien commun au service des franges et lisières entre les espaces cultivés, le milieu ambiant et les habitations

Dans le contexte actuel où l'acceptation des enjeux bio-climatiques est une condition sinequanone de la réussite de l'adaptation des modes et des cadres de vie et d'habiter, le projet de terroirs comme territoire symbiotique entre humains et non humains doit parvenir à outrepasser les conceptions individualistes qui alimentent le rêve pavillonnaire.

C'est-à-dire non plus habiter son territoire représenté par la parcelle de jardin, la maison et parfois la piscine mais un territoire commun pensé en cohérence à plusieurs échelles (une échelle de la marche et du vélo, une échelle de la région géographique ou naturelle, du bassin de vie). Ce territoire inclu l'habitat, les espaces publics et du commun (qui regroupe les espaces publics artificiels, les espaces du sauvage, les espaces de production alimentaire entre autre), les espaces de l'industrie, de l'artisanat, les commerces et le tertiaire dans une logique de mutualisation de l'occupa-

tion du sol pour une mixité d'usages, de fonctions et une priorité à la mise en commun et à l'intérêt collectif des humains comme des non-humains.

La Touraine deviens alors l'espace de nouvelles réciprocitys à la fois entre ses centralités urbaines (Chinon, Tours, Loches) et ses campagnes urbaines mais surtout entre les humains qui y vivent, le milieu ambiant et les autres êtres vivants qu'il abrite.

L'éclosion d'un nouveau modèle territorial en Touraine

Habiter ce terroir de la vallée de l'Indre signifie donc renverser la conception du «vivre à côté du sauvage» et par conséquent du «vivre en dehors» pour parvenir au « vivre en interaction avec ». L'enjeu principal est dès lors, partant de l'existant des campagnes urbaines de la seconde couronne de Tours, d'inventer les occasions de rencontres, les conditions d'une vie « avec» ce qui fait nature. Repenser les campagnes urbaines tourangelles consiste en la recherche de ce qui peut _ par la modification, l'adaptation et par la création de nouveaux espaces et en particulier le traitement des *lisières agricoles et naturelles* avec les habitations _ amener les habitants (habiter au sens d'interagir) de ces campagnes à nouer des relations intimes avec le sauvage, avec les éléments (l'eau, la terre, le vent) et tout ce qui est nature et à adopter un mode de vie basé sur les concepts de réciprocity, de commun et d'harmonie.

D'un point de vue opérationnel, à l'échelle communale et intercommunale cela se traduit par exemple par la création, le retour de terrains, de parcelles communales multifonctionnelles (productions diverses, échange, récréation, manifestations culturelles et festives) en contact direct avec les lotissements pavillonnaires et destinées à toutes personnes qui le souhaite sans contrepartie financière. Enfin à l'échelle du terroir de la vallée, cela se concrétise par la formalisation de biens communs (bois, forêts, étangs, lacs, zones humides, berges de rivière), la mise en place d'une gouvernance spécifique pour leur gestion collective, ou encore l'accélération de la substitution des véhicules motorisés individuels au profit du trains, des cars régionaux et de la multi-modalité des déplacements par exemple.

Finalement il y a derrière l'idée de terroir l'intuition que le sentiment d'appartenance à une terre commune, à des ressources particulières peut permettre de retrouver dans la manière de produire de l'habitat et des espaces de vie en ruralité, des singularités architecturales (notamment dans le choix des matériaux et les typologies de bâtiments) et paysagères propres au territoire. Je pense que cet enjeu de banalisation du paysage, qui rejoint aussi celui du traitement des franges entre logements individuels et champs cultivés par exemple, peut être solutionné par le biais du concept de terroir qui renvoie à la terre, aux produits agricoles mais aussi aux autres ressources locales et qui évoque en tout cas des particularismes paysagers forts et donc à défendre.

1. Pour ne pas employer le terme de franges urbaines bien que ce soit la même idée : *Franges urbaines : vers de nouvelles interfaces villes-champs pour préserver l'agriculture périurbaine et fixer durablement la limite des villes*, Valérie Helman, Le Philotopie n°11, juin 2015.

2. *La colère des gilets jaunes est aussi celle des territoires dévitalisés*, François Rieussec, Les Echos, 5 décembre 2018;

3. Concept initialement créé par Gilles Deleuze et Félix Guattari en 1972, puis repris en géographie par Claude Raffestin en 1986 et plus récemment par Alberto Magnaghi dans son traité sur la biorégion urbaine.